DU PALAIS GARNIER FONDATION POUR LE RAYONNEMENT DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS PÉRA DE PARIS ARDP SOUS L'EGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

ARDP

ASSOCIATION POUR LE RAYONNEMENT DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS Reconnue d'utilité publique Palais Garnier – 8 rue Scribe – 75009 Paris

Tél. 01 58 18 65 15

fauteuils@operadeparis.fr fauteuils.operadeparis.fr



Et entrez dans l'histoire de l'Opéra de Paris Inscrivez votre nom
ou celui d'un proche
sur le fauteuil
de votre choix
au Palais Garnier...



Opéra national de Paris vous propose une expérience inédite : adopter un fauteuil du Palais Garnier.

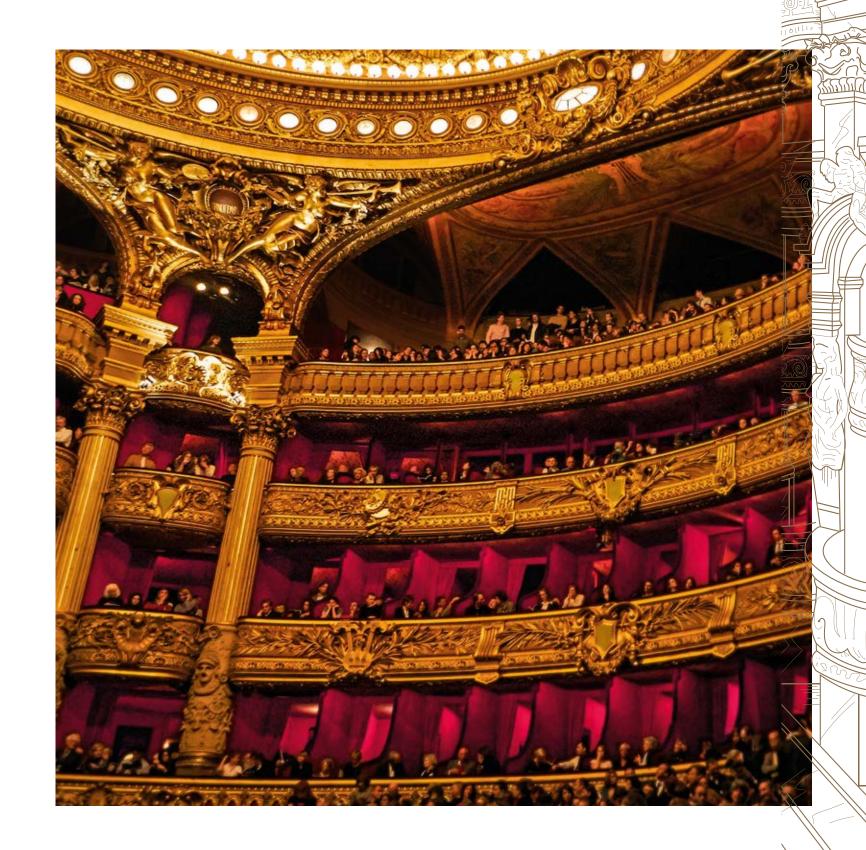
Par cet acte de générosité, vous pourrez apposer sur ce fauteuil une plaque gravée à votre nom, celui d'un proche ou celui de votre entreprise afin de témoigner de votre lien privilégié avec le Palais Garnier.

et transmettez votre passion aux nouvelles générations

Opéra national de Paris, investi d'une mission de transmission des savoirs et d'initiation à la culture, s'engage à ouvrir grand les portes de ses deux théâtres (le Palais Garnier et l'Opéra Bastille) et à favoriser l'accès des jeunes à ses spectacles. Par vos dons, vous permettrez à l'Opéra national de Paris de renforcer sa politique en faveur des jeunes grâce à des tarifs exceptionnels.

Les Avant-premières jeunes

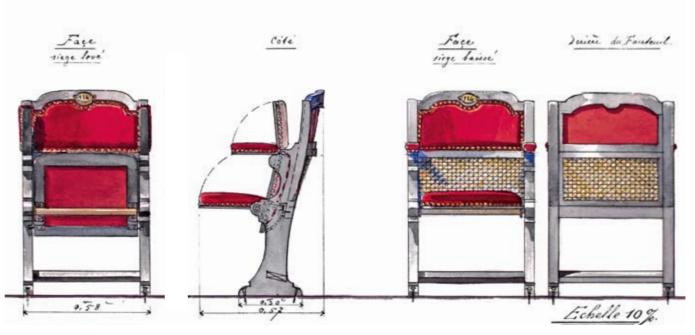
Depuis la saison 2015/2016, les Avant-premières jeunes offrent la possibilité aux spectateurs de moins de 28 ans d'assister à 12 spectacles de la saison au tarif de 10 euros la place. Les Avant-premières jeunes comptent déjà 58% de spectateurs n'ayant jamais eu accès à l'Opéra. Ensemble, abaissons les barrières qui séparent les jeunes de l'art lyrique et chorégraphique.



•4•

Un mobilier emblématique du style Napoléon III

es fauteuils du Palais Garnier, éléments décoratifs caractéristiques du monument, contribuent à l'esthétique de la salle de spectacle ainsi qu'au confort des spectateurs, et constituent un véritable patrimoine vivant. Composés de bois teinté de noir et de velours rouge capitonné, ces fauteuils sont emblématiques du style Napoléon III et de la richesse des décorations qui caractérisent le Palais Garnier. Tel un public permanent, ils sont les témoins des plus grandes œuvres du répertoire lyrique et chorégraphique de l'Opéra national de Paris et symbolisent le génie de leur créateur, Charles Garnier. L'architecte collabora avec l'entreprise familiale Belloir & Vazelle, tapissiers et décorateurs des plus grands théâtres français du XIX^e siècle, pour la conception de ces sièges ainsi que des tapisseries de la salle de spectacle. La légende rapporte que lorsque l'impératrice Eugénie se pencha sur les plans du nouvel opéra pour la première fois, elle s'étonna de ne reconnaître aucun style; Charles Garnier lui répondit «C'est du Napoléon III, Madame!»*. Cette anecdote illustre la naissance d'une nouvelle ère architecturale sous le Second Empire, avec ce modèle de théâtre à l'italienne, à la fois fonctionnel et flamboyant.



Strapontin canné. Aquarelle annotée, Julien Belloi



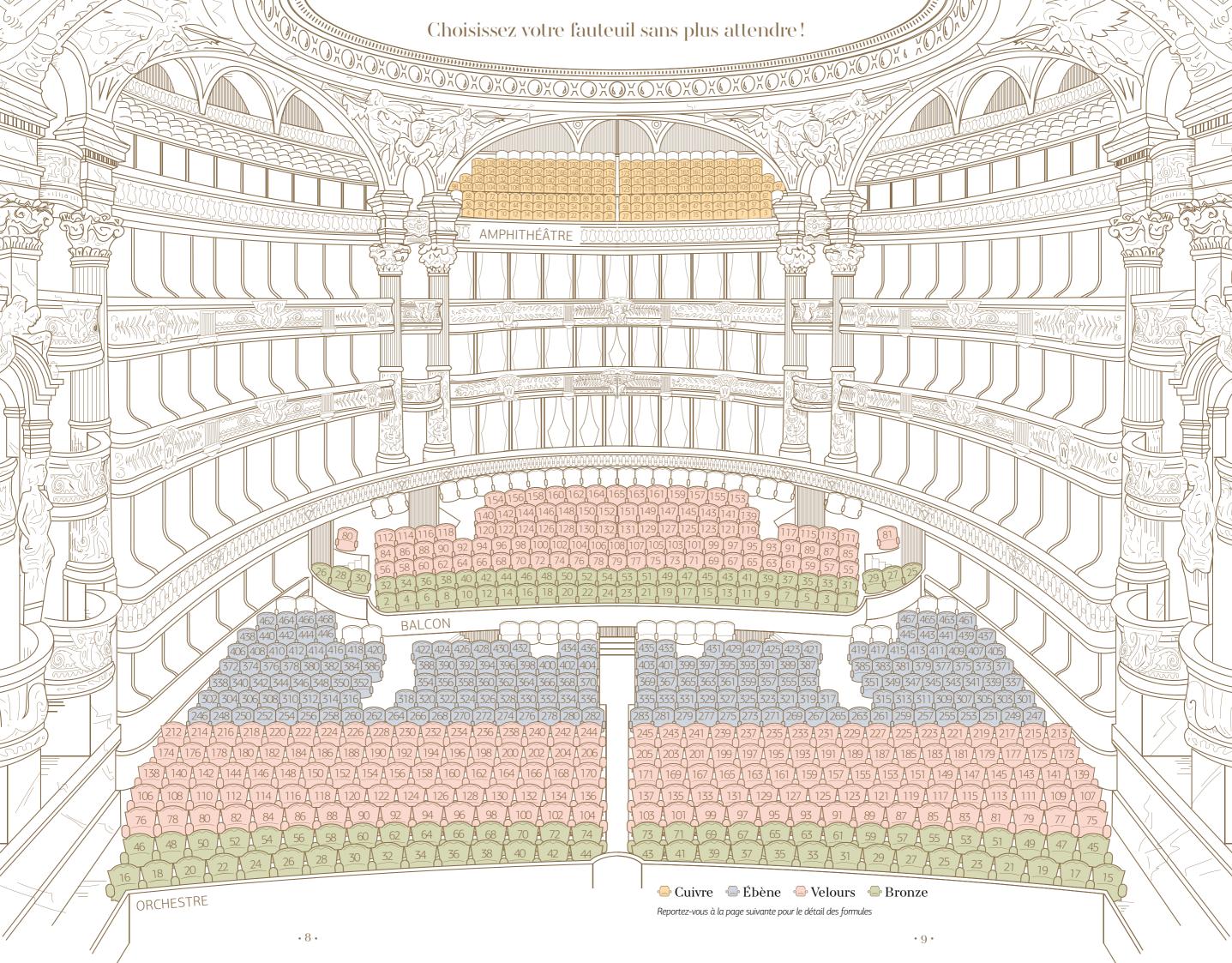
*Charles Garnier cité par Gérard Fontaine dans L'Opéra de Charles Garnier : Architecture et décor intérieur, Broché, 2004

L'architecte fit le choix de la couleur rouge pour ces fauteuils.
À l'époque, les salles de spectacle arboraient d'autres couleurs :
l'ancien Opéra de la rue Le Peletier était blanc et or, le Petit Théâtre de la Reine à Versailles était bleu. Lors de la construction du Nouvel Opéra, Eugène Delacroix suggéra à Charles Garnier de choisir la couleur orangée, mais ce dernier la trouva trop éclatante.
Il justifiait son choix ainsi : «il faut entourer les spectateurs par un ton qui produise par ses reflets [un] effet de fraîcheur et de santé [...]. Partant de ce point, la solution est toute trouvée : le rouge seul peut amener ce résultat; le reflet rosé, répandu sur le visage et les épaules des femmes, contribue à leur donner plus de jeunesse et d'éclat »*. Les choix décoratifs de Charles Garnier étaient guidés par la volonté de mettre les spectatrices en valeur. C'est en ces termes qu'il expliquait son projet de salle de spectacle :

« Je n'ai fait que l'écrin en cherchant à ne pas nuire aux bijoux » CHARLES GARNIER

*Charles Garnier, Le Nouvel Opéra, 1878

•6•



Adoptez un fauteuil à titre personnel

Ébène

₽ 7000€

Don de 6750€ déductible fiscalement

2545€ (IR)/1938€ (ISF)

Don de 11550€ déductible fiscalement

4377 € (IR) / 3338 € (ISF)

Installation d'une plaque pour une durée minimale de 10 ans sur un fauteuil situé dans le fond de l'orchestre

Invitation des donateurs pour découvrir leur plaque

Mention des noms des donateurs sur le site Internet de l'Arop pendant un an

Une visite privée des coulisses suivie

Séance photo organisée pour les donateurs dans le décor du Palais Garnier

Possibilité d'inviter 2 à 4 ieunes à une avant-première

Coût après réduction d'impôts :

- - 12000€

Coût après réduction d'impôts :

UNE PLAQUE GRAVÉE À VOTRE NOM



Cuivre

₽ 1500€

Don de 1400 € déductible fiscalement

Coût après réduction d'impôts :

576 € (IR) / 450 € (ISF)

- - 2500€

Don de 2 300 € déductible fiscalement

Coût après réduction d'impôts : 982 € (IR) / 775 € (ISF)

Installation d'une plaque

pour une durée minimale de 10 ans

Invitation des donateurs pour découvrir

Mention des noms des donateurs sur le site

sur un fauteuil de l'amphithéâtre

Internet de l'Arop pendant un an

La plaque qui sera aposée sur le fauteuil de votre choix a été dessinée et conçue afin d'épouser le décor du Palais Garnier et de respecter l'architecture de ce monument historique. Vous pourrez y graver votre nom ou celui de la personne de votre choix.

Répartir votre don sur plusieurs années fiscales

À partir d'un engagement minimum de 10000 euros, nous vous donnons la faculté d'échelonner vos versements sur une durée de 3 années fiscales.

Adoptez 1 fauteuil Adoptez 2 fauteuils



Bronze

⊕ 20000€

Don de 19 400 € déductible fiscalement

Coût après réduction d'impôts : 7196€ (IR)/5450€ (ISF)

⊕ ⊕ 35000 €

Don de 34000€ déductible fiscalement

Coût après réduction d'impôts : 12560€ (IR)/9500€ (ISF)

Installation d'une plaque pour une durée minimale de 10 ans sur un fauteuil du premier ou deuxième rang de l'orchestre ou du balcon

Invitation des donateurs pour découvrir leur plaque

Mention des noms des donateurs dans les programmes, les brochures et sur le site Internet de l'Arop pendant un an

Une visite privée des coulisses suivie d'un cocktail

Séance photo organisée pour les donateurs dans le décor du Palais Garnier

Possibilité d'inviter 20 jeunes à une avant-première

1 Pass illimité pour deux personnes pour accéder aux espaces publics du Palais Garnier

Visites privées sur demande durant les 10 années suivant le don

Publication d'une interview des donateurs qui le souhaitent, sur la plateforme de communication de la campagne

Contactez-nous si vous souhaitez la réplique d'un fauteuil Opéra de Paris « customisée » à votre nom!

Avantages fiscaux

1 Pass illimité pour deux personnes pour

accéder aux espaces publics du Palais Garnier

Velours

⊕ 10000€

Don de 9600€ déductible fiscalement

Coût après réduction d'impôts : 3664€ (IR)/2800€ (ISF)

₽₽ 17000€

Don de 16400€ déductible fiscalement

Coût après réduction d'impôts :

6176€ (IR)/4700€ (ISF)

Installation d'une plaque

pour une durée minimale de 10 ans sur un fauteuil du milieu de l'orchestre

Invitation des donateurs pour découvrir

Internet de l'Arop pendant un an

dans le décor du Palais Garnier

Possibilité d'inviter 10 jeunes

à une avant-première

Une visite privée des coulisses suivie

Mention des noms des donateurs sur le site

Séance photo organisée pour les donateurs

ou du balcon

leur plaque

d'un cocktail

(valable 1 an)

DONATEURS IMPOSABLES EN FRANCE Réduction fiscale de 66% sur l'impôt sur le revenu (IRPP)

Conformément aux dispositions de la loi du 1er août 2003, les donateurs imposables en France peuvent bénéficier d'une réduction fiscale sur l'impôt sur le revenu (IRPP) de 66% du montant de leur don dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable (organismes bénéficiaires éligibles à ce dispositif : Arop et FRONP).

Réduction fiscale de 75% sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

Conformément à la loi TEPA du 21 août 2007, les donateurs imposables en France peuvent bénéficier d'une réduction fiscale sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) de 75% du montant de leur don dans la limite annuelle de 50000€ (organisme bénéficiaire éligible à ce dispositif : FRONP).

DONATEURS IMPOSABLES À L'ÉTRANGER

Réduction fiscale pour les donateurs imposables dans un pays européen

Les personnes imposables dans l'un des dix-neuf pays européens membres du réseau Transnational Giving Europe et souhaitant faire un don à l'Arop peuvent bénéficier des réductions fiscales de leur pays d'imposition par l'intermédiaire d'une fondation locale partenaire du réseau TGE*.

Réduction fiscale pour les donateurs imposables aux États-Unis

Les donateurs imposables aux États-Unis peuvent bénéficier des avantages fiscaux américains réservés aux mécènes de la culture en faisant leur don au bénéfice des American Friends of the Paris Opera and Ballet ** (organisme 501c3).

• II •

^{*}Informations sur www.transnationalgiving.eu ou contactez l'Arop pour tout renseignement

^{*}Informations sur www.afpob.org ou contactez l'Arop pour tout renseignement



Si vous êtes une entreprise

Bronze

Velours Entreprises

8000€

Installation d'une plaque pour une durée minimale de 10 ans au nom de l'entreprise sur un fauteuil de l'orchestre ou du balcon

Visite du Palais Garnier organisée pour les salariés de l'entreprise

(excepté rangs 1 et 2)

Possibilité d'utiliser les photographies de la plaque libres de droits pour la promotion de l'opération de mécénat et la communication institutionnelle (rapports d'activité, carte de vœux etc...)

Entreprises

Goût après réduction d'impôts : 12000€

Installation d'une plaque pour une durée minimale de 10 ans au nom de l'entreprise sur un fauteuil du premier ou deuxième rang de l'orchestre ou du balcon

Visite du Palais Garnier organisée pour les salariés de l'entreprise

Possibilité d'utiliser les photographies de la plaque libres de droits pour la promotion de l'opération de mécénat et la communication institutionnelle (rapports d'activité, carte de vœux etc...)

10 Pass d'accès aux espaces publics du Palais Garnier à destination des collaborateurs ou partenaires de l'entreprise (valables 1 an)

Avantages fiscaux

Votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% de son montant dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Utilisez le formulaire ci-après pour procéder à l'adoption d'un fauteuil ou contactez-nous fauteuils@operadeparis.fr

Bulletin de souscription

À retourner à l'Arop, Palais Garnier – 8 rue Scribe, 75009 Paris

le sou	haite (choisir	la o	u les	formul	les s	suivan	ites

Cuivre 1500€ Cuivre duo 2500€ Velours entreprises 20000€ Ébène 7000€ Ébène duo 12000€ Bronze entreprises 30000€ Velours duo 17 000€ Velours 10000€ Bronze 20000€ Bronze duo 35000€

En effectuant un don de : €, réparti sur

Nom à inscrire sur la plaque (maximum de 30 caractères espaces inclus)

Nom à inscrire sur la 2° plaque (pour les formules duo)

Les noms choisis pourront être modifiés jusqu'à installation de la plaque.

Zone (Amphithéâtre/Balcon/Orchestre) et numéro du/des fauteuil(s) choisi(s) (sous réserve de disponibilité) :

PARTICULIERS

Nom: Prénom: Adresse: Ville: Code Postal Pays: E-mail: Téléphone :

ENTREPRISES

Nom de la société :

Nom du représentant : Fonction Adresse: Ville: Code Postal Pays: Téléphone Télécopie : E-mail:

Nom du président :

Je souhaite que mon nom, celui de la personne de mon choix ou celui de mon entreprise figure sur les supports de communication de la campagne

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

En cas d'indisponibilité du fauteuil demandé, un fauteuil situé dans la zone concernée par la formule choisie sera attribué au donateur. Les inscriptions demandées par les donateurs sur les plaques devront faire l'objet d'une validation de la part de l'Opéra national de Paris avant installation. L'adoption n'ouvre pas droit à réservation du fauteuil pour les spectacles.

de Paris à des fins de gestion et/ou de prospection. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Vous pouvez accéder à ces informations en vous adressant à Arop – 8 rue Scribe – 75 009 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL

L'Arop vous tiendra informé de ses projets par voie postale ou par courriel. Si vous ne le souhaitez pas cochez cette case

• I2 • • I3 •

	ent au bene	ence de	(cf. page 11) :		
					e 60% sur votre
ite fauteuils.	.operadepar	is.fr			
de l'« Arop »					
Paris Agence				aussma	ann – 75428 Pai
Visa/Master	card/Americ	an Expre	ss)		
le carte :					
			Expire le :	/	Cryptogramme :
				n+ d	dan dádustihl
sur l'ISF s'a formule. L (coordonn	applique ex a cotisatio ées ci-dess	clusiven on et les sus).	nent au montai prestations de		
sur l'ISF s'a formule. L (coordonn ite : dons.for	applique ex a cotisatio ées ci-dess mdationdefra	cclusiven on et les sus). ance.org/	nent au montai prestations de FRONP/	vront	
sur l'ISF s'a formule. L (coordonn ite : dons.for	applique ex a cotisatio ées ci-dess mdationdefra	cclusiven on et les sus). ance.org/	nent au montai prestations de	vront	
sur l'ISF s'a e formule. L o (coordonn ite : dons.for e de la «Fonc re CBC 511 – F	applique ex a cotisatio ées ci-dess ndationdefra dation de Fra ondation de	ance.org/ ance » – F	nent au montai prestations de FRONP/	vront	être versées
	teur de 66% ite fauteuils. e de l'«Arop» re Paris Agence 030 1000 0 Visa/Mastere le carte:	teur de 66% du montant ite fauteuils.operadepar e de l'«Arop» re Paris Agence centrale (0 030 1000 0372 6579 6 Visa/Mastercard/Americ le carte :	teur de 66% du montant de votre ite fauteuils.operadeparis.fr e de l'« Arop » re Paris Agence centrale (03010) – 2 030 1000 0372 6579 660 – BIC Visa/Mastercard/American Expres le carte :	teur de 66% du montant de votre don sur votre IRI ite fauteuils.operadeparis.fr e de l'«Arop» re Paris Agence centrale (03010) – 29 boulevard Ha 030 1000 0372 6579 660 – BIC : SOGEFRPP Visa/Mastercard/American Express) le carte : Expire le :	re Paris Agence centrale (03010) – 29 boulevard Haussma 030 1000 0372 6579 660 – BIC : SOGEFRPP Visa/Mastercard/American Express) le carte : Expire le : n pour le rayonnement de l'Opéra national de Paris)

Contactez-nous au 01 58 18 65 15 ou par mail fauteuils@operadeparis.fi